

## Activité n°8 : Qualité, accueil et performance

<b>Finalités</b>	
Finalité 1	Organisation de l'accueil (plannings, annuaires, points d'accueil numérique, standard)
Finalité 2	Suivi des engagements qualité : en lien avec le référent qualité
Finalité 3	Mesure de la performance : en lien avec le contrôleur de gestion
Finalité 4	Recueil des demandes des usagers
Finalité 5	Tenue et publication du RAA
<b>Bases de licéité</b>	
RGPD	Oui 6 1(f) qualité du fonctionnement des services
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
<b>Fondements juridiques</b>	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements
	Décret n° 2007-240 du 22 février 2007 portant création de l'Agence nationale des titres sécurisés.
<b>Catégories de personnes concernées</b>	
	Usagers
	Agents
<b>Catégories de données traitées</b>	
	Données d'identification, coordonnées
	Eléments relatifs à la vie personnelle
	Eléments relatifs à la vie professionnelle

	Statistiques
	Retours qualité
<b>Catégories de destinataires</b>	
	Services en charge des traitements
<b>Existence de transferts de données hors UE</b>	
	Non
<b>Durée de conservation prévue</b>	
	5 ans pour les dossiers qualité/ performance
<b>Mesures de sécurité</b>	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MIOM.
<b>Date de dernière mise à jour</b>	04.01.2024